

VILLE D'ANGERS

Questionnaire sur les rythmes scolaires

Elaboré suite aux avis des représentants de la communauté éducative et à l'occasion des rencontres avec les délégations des Conseils d'écoles et d'établissements au cours de la semaine du 20 au 24 avril 2009.

PRESENTATION

Mesdames, Messieurs,

La Ville d'Angers est attachée à faire de l'école un lieu de réussite et d'égalité des chances pour tous les enfants. Les réformes mises en place en 2008 – 2009 ont soulevé de nombreuses questions. La Ville a manifesté son désaccord vis-à-vis de ces mesures décidées par l'Etat, et elle a engagé depuis six mois avec les représentants des parents, des enseignants, des professionnels, des associations..., une concertation pour une meilleure organisation des rythmes scolaires.

Les enjeux sont importants. Des temps d'école et de vie respectueux des rythmes de l'enfant donnent à tous de meilleures chances de réussir. Une semaine d'école plus régulière, des journées allégées devraient offrir aux enfants comme aux adultes (parents, enseignants, professionnels, bénévoles...) une meilleure harmonie des temps.

A cet égard la Ville s'engage dans le cadre d'un nouvel aménagement à renforcer son offre périscolaire et éducative en direction de tous les élèves des écoles d'Angers.

Le questionnaire élaboré avec les parents et les partenaires, est destiné à recueillir la position de chaque membre des Conseils. Une autre organisation est en effet possible dans le cadre légal et elle peut être mise en œuvre à l'échelle locale, avec la communauté éducative

Le document propose un éventail de questions, destiné à mieux cerner vos attentes, peut être vos inquiétudes et à dégager, je l'espère, des orientations et un élan pour nous encourager à poursuivre ensemble cette démarche pour l'avenir de nos enfants.

Il revient maintenant aux conseils d'écoles et d'établissements en tenant compte des dialogues, des réflexions, des éclairages issus de nos rencontres comme de vos échanges, de donner leur avis, qui sera transmis au Maire puis à l'Inspectrice d'Académie appelée à se prononcer.

Luc BELOT
Adjoint au Maire,
Education Enfance





www.angers.fr

Questionnaire sur les rythmes scolaires

A la rentrée 2008, conformément au décret du Ministère de l'Éducation Nationale daté du 15 mai 2008, de nouveaux rythmes scolaires ont été mis en application pour toutes les écoles avec pour conséquences : la suppression du samedi matin, les 4 journées de 6 h de cours, l'instauration d'une aide personnalisée pour les élèves en difficulté ...

Question 1 :

Quel bilan faites-vous de l'organisation de cette semaine scolaire ainsi mise en place depuis cette date, vis-à-vis des rythmes et de l'équilibre de vie de l'enfant ?*

- Plusieurs réponses possibles
- A – Plus de fatigue
- B – Plus de stress
- C – Sans changement
- D – Regret du samedi matin

- autre (préciser) :
.....
.....

Question 2 :

Estimez-vous que 6 h d'enseignement par jour voire 6 h 30 avec l'aide personnalisée constitue une journée :

- A – acceptable
- B – trop longue

Ce même décret donne la possibilité d'organiser la semaine scolaire sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin. Il rejoint en cela les préconisations des spécialistes de la chronobiologie parce qu'elle permet une plus grande continuité dans les apprentissages (en particulier le matin), des journées d'enseignement allégées (- de 6 heures par jour), le renforcement des activités éducatives, auquel la Ville s'engagerait, venant en complément ou en appui des activités d'enseignement.

Dans ce contexte,

Question 3 :

Estimez-vous souhaitable, dans l'intérêt de l'enfant, de demander une organisation dérogatoire de la semaine et de la journée scolaire, incluant le mercredi matin :

- A - oui, pour une application dès septembre 2009
- B - oui, pour une application en septembre 2010
- C - peut-être mais plus tard, en gardant l'objectif d'aboutir
- D - non, préférence pour le maintien de la semaine de 4 jours
- E – sans préférence

Quelle que soit votre réponse à la question 3, merci de renseigner les questions suivantes.

Question 4 :

Quelles conditions vous semblent nécessaires à la mise en place d'une organisation incluant le mercredi matin ?

- Plusieurs réponses possibles
- A - aménager l'horaire de la garderie du matin
- B – changer la durée de la matinée de cours
- C – repenser l'organisation de la pause du midi , la formule « self »
- D – introduire des activités éducatives complémentaires
- E – aménager l'horaire de la garderie du soir
- F – proposer une organisation pour le mercredi midi
- G - adapter les horaires et les rythmes à l'âge des enfants en distinguant maternelle et élémentaire

Possibilité de développer les choix en répondant aux questions suivantes.

- autre (préciser) :
.....
.....

** Nous vous proposons la formulation la plus souvent entendue au cours des réunions ; vous pouvez bien entendu en mentionner une ou plusieurs autres.*

Question 5 :

Proposeriez-vous que les garderies du matin ouvrent plus tôt (actuellement 7 h 30) y compris le mercredi ?

Oui Sans avis

Non

Préciser : heures

Question 6 :

Estimeriez-vous que l'amplitude de la matinée de cours doit être augmentée ?

Non E – sans avis

Oui A – 3h15

B – 3h30

C – 3h45

D – 4h00

Question 7 :

Selon vous, la pause du midi doit-elle être

A - Raccourcie

B - Maintenu en l'état

C - Allongée

D – sans avis

Pensez-vous que la formule self favorise l'organisation du repas et le temps du midi ?

Oui Sans avis

Non

Auriez-vous d'autres suggestions pour ce temps du midi ? Préciser :

.....
.....
.....

Question 8 :

Souhaiteriez-vous que la Ville mette en place un service supplémentaire de garderie du soir de 18h00 à 18h30 ?

Oui Sans avis

Non

Question 9 :

Souhaiteriez-vous, après l'école le mercredi midi, la possibilité :

9.1 - D'une garderie jusqu'à 12h30 ? Oui Non

9.2 - D'un transport vers un accueil de loisirs proposant le repas sur place ?

Oui Non

Question 10 :

10.1 - Jugez-vous intéressant qu'un nouveau rythme scolaire soit l'occasion pour la Ville de renforcer ses offres éducatives gratuites, étendues à tous les élèves et assurées par des professionnels (activités culturelles et artistiques, sportives, manuelles et scientifiques type musique, robotique, roller, lecture, radio, théâtre, hockey, échecs, bridge...) ?

Oui Sans avis

Non

10.2 - De renforcer les actions destinées à soutenir la réussite éducative (type aide aux devoirs, tutorat...) ?

Oui Sans avis

Non

Suggestions :
.....
.....

Question 11 :

Pensez-vous que les horaires doivent être différenciés entre l'école maternelle et élémentaire ?

- Oui Sans avis
 Non

Préciser :

Question 12 :

Les scénarios ci-après choisis par d'autres villes, illustrent des options possibles pour la structure de la journée et de la semaine.

Lequel de ces schémas vous semble le plus adapté ?

- Pour mémoire

Actuel	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3	
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi
7h30 Garderie	7h30 garderie	7h30 garderie	7h30 garderie	7h30 garderie	7h30 garderie	7h30 garderie
8h35	8h35	8h35	8h20	8h20	8h35	8h35
8h45	8h45	8h45	8h30	8h30	8h45	8h45
cours	cours	cours	cours	cours	cours	cours
11h45	11h55	11h55	12h30	12h30	11h45	11h45
pause	pause et activités	Garderie + repas	pause	Garderie + repas	pause	Garderie + repas
13h45	14h25		14h30		13h45	
cours	cours		cours		cours	
16h45	16h45		16h30		16h00	
Garderie	Garderie		Garderie		Activités 16h45	
18h00	18h00		18h00		Garderie	
					18h00	

Pause du midi étendue, 1/2 journée libérée 1 semaine sur 2 pour activités sportives, culturelles.

2 après-midi par semaine libérées pour activités sportives, culturelles.

Pause du midi inchangée et fin des cours à 16h00.

Si aucun de ces scénarios ne vous convient, quelle serait votre proposition ?

Préciser :

